

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 00537

Numéro SIREN : 503 930 117

Nom ou dénomination : FIDUCIAIRE DE CATALOGNE

Ce dépôt a été enregistré le 08/09/2020 sous le numéro de dépôt A2020/004631

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
PERPIGNAN

Dénomination : FIDUCIAIRE DE CATALOGNE
Adresse : 37 boulevard John Fitzgerald Kennedy Immeuble Marilyn
66100 Perpignan -FRANCE-

n° de gestion : 2008B00537
n° d'identification : 503 930 117

n° de dépôt : A2020/004631
Date du dépôt : 08/09/2020

Pièce : Décision(s) de l'associé unique du 31/03/2020



622071

622071

FIDUCIAIRE DE CATALOGNE

SASU au capital de 2000 €.

Le Marilyn

37, Bd Kennedy

66100 PERPIGNAN

RCS PERPIGNAN 503930117

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 31 MARS 2020

L'an deux mille vingt,
Le 31 MARS ,
A 18 heures 30,

Madame Patricia NEVES

Présidente et représentante de la SAS 2PN AUDIT ET EXPERTISE,
Propriétaire de la totalité des 200 actions de 10 euros chacune composant le capital social de
la société fiduciaire de Catalogne,
Seul actionnaire

Présidente de la société SAS FIDUCIAIRE DE CATALOGNE,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

Compte tenu de son départ en retraite, et de la cession de ses actions, Monsieur Georges TERUEL a présenté sa démission aux fonctions de directeur général, qu'il occupait au sein de la société depuis le mois d'octobre 2020.

2. A pris les décisions suivantes :

- Acceptation de la démission du directeur général
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

PN

PREMIERE DECISION

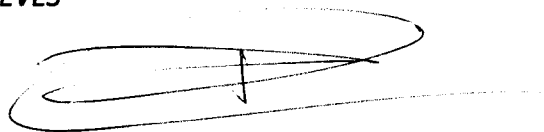
L'actionnaire unique prend note de la démission de Monsieur Georges TERUEL aux fonctions de directeur général, à compter de ce jour.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Patricia NEVES

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop with a vertical stroke through the center, followed by a horizontal line extending to the right.